
VILLE DU PUY-EN-VELAY

Service Administration
Mutualisée

43011 LE PUY EN VELAY
CEDEX

PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016

L'an deux mille seize et le vingt neuf janvier à 20 H 30,
le Conseil Municipal de la Commune du Puy-en-Velay régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle du
Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, Place du Martouret, sous la présidence de Monsieur Michel CHAPUIS (Maire).

Étaient présents : M. Michel CHAPUIS (Maire), Mme Huguette PORTAL, M. Pierre ROBERT, Mme Catherine CHALAYE, M. Fabrice BREYTON, Mme Michelle MICHEL, M. Yves DEVÈZE, Mme Caroline BARRE, M. Guy CHOUVET, Mmes Ginette VINCENT (Adjointes), Laurence BOUILHOL, Élisabeth RAFFIER, Nicole ARTAUD, M. Jacques LABROSSE, Mmes Brigitte REYNAUD-COURTOIS, Brigitte BENAT, MM. Pascal BERTRAND, Jean-Dominique TOUSSAINT, Mme Corinne GONÇALVES, MM. Eric RAVEYRE, Thierry LANARET, Hamid BOUZINE, Laurent WAUQUIEZ, Willy GUIEAU, Mmes Marlène JARROUSSE-LASHERME, Anne-Lise MIALHE, M. Damien MACHADO, Mme Charlotte OLLAGNON, M. Quentin PETIT, Mme Françoise GAUTHIER-WILLEMS, MM. Didier ALLIBERT, Laurent JOHANNY (Conseillers Municipaux).

Excusé(e)s Représenté(e)s : Mme Catherine GRANIER-CHEVASSUS a donné pouvoir à M. Laurent JOHANNY.

ORDRE DU JOUR

Rapporteur → Monsieur Michel CHAPUIS, Maire :

01 - Détermination du nombre des adjoints
↳ UNANIMITÉ

02 - Remplacement au sein des commissions municipales
↳ UNANIMITÉ

03 - Délégation du Conseil Municipal au Maire (articles L 2122-22 et L 2122-23 du CGCT) :
reconduction
↳ UNANIMITÉ

Le texte intégral des délibérations peut être consulté au Service Administration Mutualisée (Porte 118)
- Premier étage.

Vu pour être affiché le 1er février 2016 conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code
Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes.

Le Maire,


Michel CHAPUIS



